

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

SOUS-AMENDEMENT

N ° AS1525

présenté par

M. Delaporte, M. Aviragnet, M. Califer et M. Guedj

à l'amendement n° AS|1478 de M. Christophe

ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.